

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 81 (1955)  
**Heft:** 4

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

françaises en ont fait apparaître bien d'autres conditions. Cependant, les mêmes études mettent non moins clairement en lumière que ces autres conditions, pour être réalisables, exigent d'abord une organisation judicieuse et une excellente préparation technique des fabrications.

Le livre de M. Magdalena comprend deux parties :

Dans la première est défini l'objet de la fabrication. Après quoi sont recherchés les méthodes et les moyens d'exécution permettant de transformer la matière brute pour aboutir à l'objet ainsi défini. C'est une étude purement géométrique et technologique s'efforçant d'aboutir à des solutions qui mettront en œuvre ces méthodes et moyens, indépendamment de toute considération relative au personnel, mais qui préparent cependant l'intervention de celui-ci.

Les développements relatifs à l'outillage font apparaître une source permanente et abondante de dépenses indirectes incluses dans le prix de revient. La deuxième partie de l'ouvrage précise cet aspect particulier de la question, caractérisé par l'intervention du « facteur humain », et examine ensuite comment et à quel prix sont constituées les chaînes de fabrication et dans quelles conditions elles peuvent démarrer, fonctionner, puis cesser leur activité.

Sommaire :

PREMIÈRE PARTIE. — PRÉPARATION TECHNIQUE DES FABRICATIONS : 1. *Problèmes posés par la préparation des fabrications* : Modalités d'exécution du travail, fabrication unitaire, fabrication en série, services de préparation des fabrications. — 2. *Définition de l'objet à fabriquer* : Données du bureau des études, données du bureau de fabrication, lois du travail mécanique, dispersion des cotes du fait des moyens d'exécution, dimensionnement fonctionnel. — 3. *Plan de fabrication* : Généralités, opération élémentaire et réglage, étude théorique des appareils, points de départ géométriques, notions sur la construction des appareils, étude théorique du vérificateur, constitution des vérificateurs, vérificateurs d'interchangeabilité, étude de l'outil, rédaction du plan de fabrication.

DEUXIÈME PARTIE. — EXPLOITATION DU PLAN DE FABRICATION : 1. *Temps d'usinage* : Durée du cycle opérationnel, temps de machine, temps de manœuvre, étude des temps par chronométrage, temps de répartition. — 2. *Montage de la fabrication* : Choix des modalités du travail, réglage de la fabrication, réparation des machines-outils, confection des appareils, confection des vérificateurs, confection des outils, organisation d'un atelier d'outillage, lancement, développement et arrêt de la fabrication, résumé de la préparation et du lancement. — 3. *Contrôle de la production* : Contrôle de qualité, contrôle des rendements et cadences, contrôle de l'emploi de la main-d'œuvre. — 4. *Outillage comptable et extra-comptable du contrôle de la production*.

## CARNET DES CONCOURS

### Aménagement des voies de circulation entre le bas de la rue du Mont-Blanc et le Grand-Quai, à Genève

Jugement du jury

Le jury chargé d'examiner les projets présentés à la suite de l'ouverture, par le Département des travaux publics, d'un concours d'idées en vue de l'aménagement des voies de circulation entre le bas de la rue du Mont-Blanc et le Grand-Quai, à Genève, a décerné les prix suivants :

1<sup>er</sup> prix, projet « Route libre » : MM. A. Heitz, architecte, Sursee, et A. Kost, ingénieur, Sursee.

2<sup>e</sup> prix, projet « Clothoïdes » : M. J.-J. Dériaz, architecte, Genève.

3<sup>e</sup> prix, projet « Ça coule » : M. R. Hennig, architecte, Genève.

4<sup>e</sup> prix, projet « Nonstop » : MM. G. Bréra, Marc-J. Saugey, P. Waltenspuhl, Honegger frères, architectes, à Genève.

Collaborateurs : MM. Ch. Hunziger, R. Frei.

5<sup>e</sup> prix, projet « Circuit » : M. E. Aberson, ingénieur, Genève.

M. Luc-V. Hermès, architecte, Genève.

6<sup>e</sup> prix, projet : « Méridien » : M. Gustave Reymond, architecte, Genève.

### Nouvelle clinique infantile à Genève

Ouverture

Le Département des travaux publics ouvre un concours d'avant-projets pour la construction d'une nouvelle Clinique infantile à Genève.

Sont admis à concourir : a) les architectes, techniciens et dessinateurs-architectes genevois, quel que soit leur domicile ; b) les architectes, techniciens et dessinateurs-architectes confédérés domiciliés dans le canton de Genève depuis et avant le 1<sup>er</sup> janvier 1950 ; c) les architectes, techniciens et dessinateurs-architectes étrangers domiciliés dans le canton de Genève depuis et avant le 1<sup>er</sup> janvier 1945.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du programme de concours au Secrétariat du Département des travaux publics, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, où les documents permettant de prendre part au concours seront remis, sur demande, moyennant dépôt d'une somme de 50 fr. Ce dépôt sera restitué aux concurrents ayant déposé un projet complet dans le délai prévu.

**STS**

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG  
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT  
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO  
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)  
Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. : STSINGENIEUR ZÜRICH

#### Emplois vacants :

Section industrielle

65. *Technicien électricien* ou *dessinateur constructeur*. Appareils et chauffage électrique. Suisse centrale.

67. *Jeune technicien en chauffage*. Canton d'Argovie.

69. *Ingénieur* ou *technicien mécanicien*, expérimenté, pour l'installation d'une nouvelle fabrique, chef de fabrication. Age : 28 à 35 ans. Durée de l'engagement, au moins quatre ans. Boston (U.S.A.).

71. *Technicien électricien*, éventuellement *mécanicien* pour constructions, études, surveillance de montage et mise au point d'installations de séchage à haute fréquence. Zurich.

73. *Technicien en chauffage*. Suisse romande.

75. *Technicien mécanicien*. Projets, calculs, vente. Zurich.

77. *Dessinateur en machines*. Appareils électriques. Environ Zurich.

81. *Jeune ingénieur*. Fabrication, organisation du travail. Possibilité d'avancement. Fabrique d'appareils de précision. Suisse romande.

83. *Technicien*. Vente. Allemand et français. Age : 30 à 40 ans. Nord-ouest de la Suisse.

85. *Technicien en chauffage*. Suisse orientale.

87. *Ingénieur* ou *technicien en chauffage, conditionnement d'air*. Age : 30 ans maximum. Entreprise parisienne.

89. *Technicien en chauffage*. Environs de Zurich.

91. *Technicien mécanicien*. Suisse orientale.

93. *Dessinateur en machines*. Berne.

95. *Dessinateur en machines*. Canton de Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1952 : 473 ; de 1954 393, 413, 423, 473, 487, 647, 715 ; de 1955 : 1, 7, 19, 25, 59.

Sections du bâtiment et du génie civil

174. *Jeune ingénieur*. Statique, calculs, exécution. Entreprise spécialisée en coffrages. Langue maternelle française,